

PROCÈS-VERBAL de l'École Infantive

Date | Heure 31 août 2023 à 19h30 | Assemblée générale annuelle
appelée à l'ordre par Isabelle Gagnon

Présences: Isabelle Gagnon, Ijab Khanafer, Monica Bosnyak, Nathalie Hotte, Nicole Van Dijk, Stephanie Chalamont, Muna Shoblak, Mark Bell, Ibrahima et Anne-Marie Camara, Sylvie Cormier, Renée Veraart-Andrich, Carlin Lamoureux, Terral London, Nico Guité, Lyndsay Stewart, David Caron, Martine Iradukunda

1. Ouverture de la réunion et mots de bienvenue

2. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée

Présidente de l'assemblée: Isabelle Gagnon

Secrétaire: Nathalie Hotte

3. Adoption de l'ordre du jour

Renée propose l'adoption de l'ordre du jour; appuyé par Monica.

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2022

Monica propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle; appuyé par Carlin.

5. Rapport du président

- Président est absent, pas de rapport

6. Rapport de la trésorière

- Trésorière est absente, mais Isabelle partage les états financiers préparés par Labrie Bookkeeping
- Partage Bilan et États financiers à l'écran
- Inscriptions sont à capacité ce qui est excellent pour les finances de l'école
- Nous avons eu notre casino (collecte de financement important) au mois de **mars 2022**, et cela nous a rapporter **\$78 452.96**
- Nous avons terminer l'année scolaire avec bénéfice
- Tout est en ordre

7. Rapport de l'éducatrice

- Isabelle se présente : c'est sa treizième année à l'école Infantive. Avant de retourner aux études afin d'obtenir son diplôme de petite enfance, elle était graphiste pendant une quinzaine d'années;
- Isabelle présente Nella, notre nouvelle aide-éducatrice. Elle a fait un stage avec nous l'année passée. Nella vient de terminer son niveau 3.
- L'École Infantive est une coopérative de parents, ce qui veut dire que nous sommes gérés par un comité de 6-8 parents qui prennent les décisions au nom de toutes les familles;
- Ce n'est pas un comité qui demande beaucoup de temps. Il y a une réunion par mois et Isabelle gère le gros du travail et nous avons Labrie *Bookkeeping* qui gère les finances et appui notre trésorier;
- Ceux qui sont intéressés pourront signaler leur intérêt plus tard pendant la réunion;
- Isabelle nous partage des photos à la fin de chaque mois et nous montre ce que les enfants font en classe.

- Les éducatrices conservent plusieurs bricolages afin de monter un portfolio souvenir des travaux des enfants qu'ils apporteront à la maison à la fin de l'année;
- Bibliothèque de la classe (commence au mois d'Octobre) : les enfants choisiront 3 livres qu'ils apportent à la maison et retournent à chaque semaine pour en prendre des nouveaux;
- Collations : les éducatrices nous encouragent d'envoyer des collations nourrissantes;
- Le partage de nourriture, les noix et les arachides sont interdits à l'école;
- **Isabelle nous demande de bien lire les informations qu'elle nous transmet par courriel et sur l'application Remind;**
- Les parents peuvent communiquer avec Isabelle n'importe quand par courriel et avec *Remind* ou par téléphone pendant les heures d'école. Elle a envoyé son numéro de cellulaire et il est affiché à la porte numéro 6 (porte du stationnement) et la porte numéro 2 (près du terrain de jeu), mais REMIND est préférable ou un courriel;
- Portes et stationnement : SVP ne pas stationner pas dans le stationnement des enseignants, mais plutôt dans celui-ci réservé pour le CEPP et la prématernelle: proche de la porte 6 et tout au long de l'école ou il y a des affiches stationnement 10 minutes.
- L'École Gabrielle-Roy verrouille ses portes. Les parents peuvent sonner à la porte du stationnement #6. Présentement la tablette à Isabelle qui ouvre la porte ne fonctionne pas, mais cela devrait être réglé sous peu. Le CEPP devrait vous ouvrir, sinon envoyer à Isabelle un message sur Remind ou un texte.
- SVP ne pas arriver tôt le matin pour déposer votre enfant ou en retard pour chercher vos enfants (si possible);
- Horaire : la prématernelle suit l'horaire du conseil scolaire (une copie a été envoyée par courriel) Il n'y a pas de prématernelle les journées pédagogiques ainsi que les congés fériés;
- Isabelle inclut les dates importantes dans le bulletin mensuel;
- **Les paiements mensuels sortent vers la fin du mois (30 septembre pour le mois de septembre)**
- Si les parents veulent payer pour l'année au complet (remboursable au besoin), il faut informer Isabelle;
- Bénévolat dans la classe : ça prend une vérification du casier judiciaire pour un frais de 15,00\$ et elle est valide pendant 5 ans dans les écoles du CSCN;
- Si vous aimeriez remplacer en cas d'une éducatrice malade, laissez-nous savoir. Ça prend la vérification judiciaire.
- Période de questions: Pas de questions

8. Bénévoles pour conseil de parents 2022-23

- Nathalie, Monica, Ijab, Nicole, Stephanie, Muna, Mark, Anne-Marie et Sylvie se présentent pour siéger sur le comité.
- Les élections pour les choix de postes seront faites à la prochaine réunion.

9. Prochaine réunion

La première réunion du CA est prévue pour le jeudi 14 septembre, 2023 à 19h30.